













**PLAN DE FORMATION
CACES® R 482
ENGINS DE CHANTIER**

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Conduire en sécurité les engins de chantier de la ou les catégories validées après réussite aux tests.

Maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

Passage du R372m au R482			
ANCIENNES CATEGORIES	ENGIN CONCERNES		NOUVELLES CATEGORIES
1	Engins compacts		A
2	Engins d'extraction à déplacement séquentiel		B1
	Engins sondage / forage à déplacement séquentiel		B2
	Engins rail-route à déplacement séquentiel		B3
3	Engins de réglage à déplacement alternatif		C2
4	Engins de chargement à déplacement alternatif		C1
5	Engins de finition à déplacement lent		Non concerné
6	Engins de nivellement à déplacement alternatif		C3
7	Engins de compactage		D
8	Engins de transport		E
9	Chariots de manutention tout terrain		F
10	Conduite des engins hors-production		G

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Etre âgé au minimum de 18 ans
- Toute personne débutante
- Conducteur permanent ou occasionnel
- Etre apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession).
- Savoir lire et écrire la langue française – Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateurs – Professionnels des métiers de la manutention avec 10 ans d'expériences

Testeurs certifiés par DEKRA

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias.
- Engins de chantier homologués

EFFECTIFS :

- Théorie : Aucune limite réglementaire
- Pratique : 1 stagiaire par engin.
- Tous les stagiaires doivent avoir leurs équipements de protection individuelle (EPI) pour les ateliers pratiques.

PROGRAMME DE FORMATION :

La durée est variable selon le niveau initial des participants et le nombre de catégories visées

De 14h à 21h en recyclage ou en niveau confirmé.

De 35h à 105h pour les débutants (Suivant la ou les catégories).

FORMATION THEORIQUE

Connaissances générales

Technologie des engins de chantier

Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

Règles de circulation applicables aux engins de chantier

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Exploitation des engins de chantier

Vérifications d'usage des engins de chantier

FORMATION PRATIQUE

Prise de poste et vérification

Conduite et manœuvres

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Conduite au moyen d'une télécommande (en option)

Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS :

- Tests d'évaluation théorique : QCM Durée : 1 H 30
- Tests d'évaluation pratique à la conduite en sécurité : Durée de 45 à 60 mm par candidat suivant le type d'engin
 - Circuler avec la maîtrise des différents sols en marche AV AR à vide et en charge
 - Vérification de l'adéquation
 - Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres

L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Testeur (Ce contrôle de l'aptitude à la conduite en sécurité est réalisé par des "testeurs", qui appartiennent à un "organisme testeur" titulaire d'une qualification délivrée par un "organisme certificateur de qualification").

VALIDATION :

Cette formation est validée par la délivrance d'une attestation CACES® pour une durée de 10 ans.

SARL NASSIBOU

N° SIRET : 442 949 855 000 13 - N° D'ACTIVITE : 98 97 03 18 097 - CODE APE : 804 C - N° AGREMENT : 0953/DDE – CACES : D-674-01 DEKRA